

VIOLON

Jae-Won LEE Soliste du Royal Concertgebouw orchestra d'Amsterdam
Caroline CERVERA Professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris
Hélène ZULKE Membre de l'Orchestre National de France
Marc Olivier DE NATTES Membre de l'Orchestre National de France
Professeur au Conservatoire National de Région de Paris
Stéphane HENOCH Membre de l'Orchestre National de France

ALTO

Adriana ILIEVA
Alto solo du Gran Canaria Philharmonic Orchestra et membre du Ornati String

VIOLONCELLE

Miwa ROSSO
Membre du London Symphony Orchestra et de l'Orchestre national de l'Opéra

PIANO Nouveauté

Stéphane PETITJEAN Concertiste, chef de chœur, chef d'orchestre
Marc CERVERA Diplômé Etudes supérieures de Piano

GUITARE d'accompagnement Nouveauté

Fabrice MASSIANI Membre du Groupe A Primavera

DANSE Nouveauté

Florence PAGEAULT Danseuse, chorégraphe

MUSIQUE D'ENSEMBLE

Caroline CERVERA, Hélène ZULKE, Marc Olivier DE NATTES

POLYPHONIES/CHANT TRADITIONNEL/MUSIQUE TRADITIONNELLE

Laurence FELICI Enseignante bilingue d'Education Musicale
Fabrice MASSIANI Membre du Groupe A Primavera

CHORALE POUR ENFANTS

Françoise ARRIGHI Directrice de l'Ecole annexe d'Ajaccio

LANGUE & CULTURE CORSES

Jérémie VANDEPOORTE Enseignant certifié en Langue et Culture Corses
Laurence FELICI Enseignante bilingue d'Education Musicale

LE STAGE

Ouverture et partage sont les maîtres mots de la vie d'un musicien. Les artistes, et notamment les plus jeunes d'entre eux, ont besoin pour se construire de rencontres musicales de haut niveau.

Ce stage donne aux jeunes musiciens amateurs la possibilité de progresser rapidement et notablement tandis qu'il apporte aux musiciens qui envisagent de faire carrière, en l'espace de quelques jours, une dynamique qui leur servira tout au long de leur évolution professionnelle.

Le couvent Saint François de Vico, grâce à sa structure d'accueil ainsi qu'à son cadre magnifique, s'avère être le lieu idéal.

Le prolongement de la formation dispensée durant les cours se fera par la participation des étudiants à différents concerts tout au long du festival.

En effet, l'occasion sera donnée aux étudiants de l'Académie de musique Sorru in Musica de se mettre en situation, tout en profitant de l'esprit de convivialité et de partage voulu par les organisateurs.

La découverte de la langue, de la culture corses et de la micro-région s'inscriront en complément des séances de travail et de la participation aux concerts.

L'opportunité sera ainsi donnée de prendre part à une expérience musicale d'exception sur une terre de caractère, d'échanges et de richesse humaine.

DEROULEMENT DE L'ACADEMIE

L'Académie Sorru in Musica se déroule dans le cadre privilégié du Couvent Saint-François de Vico, dans le canton des Deux-Sorru.

Tous les stagiaires sont logés au sein même du couvent, en général en chambres doubles ou triples, ou en dortoir.

Les déplacements et activités de loisir des mineurs sont assurés par des animateurs diplômés (BAFA). Les repas ont lieu sur place. Pour les stagiaires assistant aux concerts, repas sous forme de pique-nique ou de panier-repas.

L'accueil du 21 juillet et le départ du 31 juillet seront organisés en fonction des inscriptions.

Les horaires d'arrivée et de départ des stagiaires doivent être communiqués à la direction de l'Académie le plus tôt possible. Les arrivées et départs seront organisés en conséquence.

Eviter les arrivées la veille ou le lendemain du début du stage.

IMPORTANT

L'organisation des cours relève de la seule compétence du professeur.

Les instrumentistes sont priés d'amener un pupitre.

Durant leur séjour, les stagiaires sont placés sous la responsabilité du directeur.

Les sorties sont strictement réglementées.

Le directeur décline toute responsabilité pour les vols ou détérioration des instruments ou objets personnels.

La responsabilité de la direction ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel subi ou causé par tout stagiaire durant le stage.

MINEURS

Les demandes d'émancipation des mineurs de 16 à 18 ans doivent faire l'objet d'un courrier séparé joint à ce bulletin d'inscription. Pour les mineurs hébergés au couvent, il sera adressé aux familles, suite à l'inscription, une fiche médicale à compléter.

PARTICIPATION AUX FRAIS

L'inscription ne devient définitive qu'après l'acceptation du professeur et dans la mesure des places disponibles.

FRAIS D'INSCRIPTION 130 €

(ne sont pas des arrhes)

Le solde devra être versé avant le 1er juillet 2019

Chèques vacances acceptés

Pour les étudiants de l'Académie résidant en Corse :

- Pas de frais d'inscription aux ATELIERS
- 50% de réduction au STAGE de danse

FRAIS PEDAGOGIQUES

Pour les étudiants de l'Académie résidant en Corse :

- 50% de réduction sur les FRAIS PEDAGOGIQUES (cours d'instruments, ateliers, stage de danse).
- De plus, le *pass cultura* proposé par la Collectivité de Corse est utilisable pour régler une partie des frais pédagogiques. www.passcultura.corsica

| | |
|-------------------------------|---------|
| ▶ COURS D'INSTRUMENTS | 430 € |
| Violon | |
| Alto | |
| Violoncelle | |
| Piano | |
| ▶ ATELIERS | 130€ |
| Polyphonie | |
| Chant & musique traditionnels | |
| Chorale pour enfants | |
| Guitare d'accompagnement | |
| ▶ STAGE | 130€ |
| Danse | |
| ▶ ATELIER | Gratuit |
| Langue & culture corses | |

Gratuits pour les étudiants inscrits aux cours d'instruments de l'Académie dans la limite des places disponibles.

HEBERGEMENT & RESTAURATION

Les frais d'hébergement et de restauration sont définis par la communauté des Pères Oblats, propriétaire du couvent.

| | |
|------------------------------------|-------|
| ▶ Hébergement pension complète ... | 500 € |
| Voir déroulement de l'Académie | |
| ▶ Repas de midi uniquement | 200€ |

Une réunion aura lieu dimanche 21 juillet après-midi pour organiser les ateliers et les cours. Il est souhaité que les participants à l'académie arrivent dimanche dans la matinée.

INSCRIPTIONS avant le 17 juin 2019

Par internet sur www.sorru-in-musica.corsica

ou

Sur l'appli Sorru in Musica

Renseignements

06.75.43.82.35

sorruinmusicacorsica@gmail.com